L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. | NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 16 JUILLET 1890. | 63me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

Dufour & Donnet,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLÉANS.
MERCREDI, 16 JUILLET 1890.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR

Par le Constable, coin Laurel et Peniston - Le contenu d'une grocerie.

Le "chien muet."

Henry Fouquier écrit, dans la *République française* :

M. de Bismarck parle et fait parler de lui. Rien de ce qui touche à cette grande personnalité ne nous laisse indifférent en France. Il ne saurait en être autrement, tant à cause du grand rôle qu'il a joué dans notre histoire qu'à cause de l'originalité supérieure de son caractère. Depuis plus de trente ans qu'on ne peut parler des affaires de l'Europe sans l'y faire intervenir au premier rang, son portrait a tenté bien des écrivains et a été cent fois fait. Il est toujours incomplet. Un nouveau coup de pinceau reste toujours à donner. On nous l'a montré jeune, puis préparant son œuvre arrivé au pouvoir, exécutant ses projets, défendant son œuvre.... Ce n'est pas tout: un autre Bismarck s'offre à nous, le Bismarck dans sa retraite. Et ce n'est ni le moins curieux ni le moins énergique....

Une députation berlinoise étant allée lui porter une adresse, le prince a adressé à ses visiteurs un petit discours que nous avons reproduit. On peut dire qu'il s'est déboutonné, montrant, une fois de plus, cette franchise soulignée par la fantaisie de la forme, qui paraissait, au Parlement, un de ses artifices favoris et qui pourrait bien être le fond et l'essentiel des tournures d'esprit. En style du boulevard, ce discours peut se résumer ainsi : "On veut faire croire que je suis une vieille ganache.... Eh bien ! on verra peut-être un de ces jours de quel bois je me chauffe...." Et ceci est dit—ce qui en fait le charme—sans aucun ménagement, sans aucune hypocrisie.

Chaque homme d'Etat a sa manière. Thiers aimait à laisser entendre qu'il avait plus d'une corde à son arc, que la politique le lassait, que l'ingratitude des hommes l'attristait, qu'on lui rendait service en le renvoyant à ses "chères études" et qu'il aimait mieux consacrer ses années dernières à observer la marche immuable des astres qu'à tâcher de diriger l'esprit incertain et changeant des peuples. Que de fois il m'a tenu ce discours !.... Je souriais : il se fâchait et puis.... se mettait à rire aussi. M. de Bismarck n'a pas cette coquetterie. Je le crois plus philosophe qu'il ne le veut paraître. Mais il ne lui convient pas qu'on pense qu'il n'est pas resté le prodigieux homme pratique qu'on a connu. Il veut être pris comme il est. Et il déclare nettement qu'ayant été un homme d'Etat, il ne se résignera pas à regarder pousser ses avoines. "Je ne peux pas faire le chien muet," a-t-il dit, d'un de ces mots dont la familiarité fait l'éloquence.

Le discours de M. de Bismarck n'est pas seulement intéressant pour ceux qui se plaisent à étudier le caractère des hommes. Il a une importance politique qui n'échappera à personne. En disant publiquement qu'un bon ministre doit savoir "résister à son souverain, M. de Bismarck ne semble-t-il pas blâmer ceux qui lui ont succédé sans le remplacer ? Ne prend-il pas place déjà dans les rangs de l'opposition, d'une opposition particulière, celle d'un serviteur qui, ne pouvant être soupçonné de manquer de dévouement, en prend d'autant plus de libertés vis-à-vis du maître ? Il ajoute que cette indépendance, qui ne se trouble pas des "froncements de sourcils" du monarque, que l'autorité qu'il se reconnait encore, il veut les faire servir à la cause de la paix. Dans son esprit, la paix serait donc menacée ? Si on serre d'un peu près les paroles adressées à la députation berlinoise, on les trouve graves. Et nous devons les noter ici sitôt que l'écho nous en arrive.

Il est parfaitement clair que le prince ne considère son rôle comme fini qu'éventuellement. Si son œuvre est respectée, n'est pas menacée, si elle n'est livrée à aucun hasard, il pourra se résigner à cultiver ses avoines. Goûtant à la fois le charme du repos et la joie de l'action, il se sentira vivre dans la vie des choses qu'il a voulues et qu'il a faites. Mais si cette œuvre courait, à ses yeux, quelque péril, le "chien muet" qu'il ne veut pas être retrouverait sa voix et ses dents, au besoin, pour redevenir le chien de garde de l'empire. Ses dernières déclarations sont, à ce propos, d'une entière netteté. "Bien que je ne sois plus *en service*, dit-il, d'un mot qui a un bon fumet prussien, j'ai gardé le droit de tout citoyen d'exprimer mon opinion sur les affaires de la nation."

Il est, certes, curieux d'entendre ainsi M. de Bismarck revendiquer une liberté républicaine. C'est que l'ex-grand chancelier est plein de contrastes. Il y a en lui un homme du passé et un homme de l'avenir qui se heurtent. Il est féodal et socialiste, monarchiste et, par certains côtés, révolutionnaire. Ceci le met hors de pair, le distingue des hommes d'Etat purement traditionnalistes, comme M. de Beust, ou des hommes d'Etat d'aventure, comme M. Crispi. Et notre goût d'artiste est si loin poussé, nous avons une telle tendance à admirer ce qui n'est pas banal, ce qui a une valeur humaine, que M de Bismarck, qui nous a fait un mal infini, n'est pas détesté chez nous. Je n'hésite pas à croire que, s'il lui prenait la fantaisie de venir à Paris, il pourrait aller partout sans risquer une seule manifestation malveillante.

En tout cas, son attitude nouvelle, qu'on soupçonnait bien un peu, mais qui s'est dévoilée dans sa réponse à la délégation berlinoise, ajoute un facteur de plus à la politique allemande et aussi un inconnu aux inconnus dont elle est faite. Le prince irait-il jusqu'à entrer en lutte ouverte avec l'empereur ? Cette lutte est-elle dans les choses à prévoir ? On n'en sait rien. Tout ce qu'on sait déjà, c'est qu'on n'a pas affaire à un duc de Choiseul, se consolant de tout avec les délicieuses épigrammes lancées après boire, à Chanteloup, à l'adresse de la favorite. Quand M. de Bismarck est tombé, on a, en Allemagne même et peut être en Allemagne surtout, dit : "Ouf !" Mais voici déjà qu'en Europe, et surtout en Allemagne, à la pensée que ce n'est pas fini, on commence à dire : "Ah !....ah !...."

Nous avons reçu, hier, la livraison de juillet du "New Orleans Medical and Surgical Journal", dont les écrivains sont les Drs Geo. B. Lawrason, Jno. H. Bemiss, F. W. Parham, P. E. Archinard, Henry William Blanc, A. G. Friedrichs, et le directeur le Dr Augustin McShane. Cette livraison a seize pages de plus que d'habitude. Parmi les sujets qui y sont traités, nous avons remarqué les suivants : anthrax ; the improved desinfecting and fumigating system of the Mississippi river quarantine station ; our quarantine service ; the contagiousness of leprosy.

Avez-vous des maux de tête ?

Le "Preston's Hed-Ake" les guérit en 15 minutes ; *mais il ne guérit aucun autre mal.*

Le Rénovateur des Cheveux de Hall est le plus facile à appliquer, il est aussi le plus propre parmi les préparations rivales.

LOUISIANE.

Le *Louisiana Planter and Sugar Manufacturer*, Nouvelle Orléans, du 12 juillet :

—LETTRE DE LA PAROISSE ASCENSION :

Le glorieux 4 juillet a trouvé, cette année, le planteur en bonne situation. La récolte—une des plus riches en promesses qu'on ait vues depuis longtemps—était sarclée, et l'homme aussi bien que le mulet pouvaient se réjouir à leur aise. Bien que la chaleur fût étouffante, nos milices ont paradé, et l'on a tiré cent coups de canon à Donaldsonville.

—A partir de mercredi de la semaine dernière, la pluie est tombée, presque chaque jour, mais sans aucun excès. Elle a fait grand bien aux produits du sol. En ce moment, il y a des nuages à l'horizon, et tout fait croire que les terres de l'intérieur qui sont desséchées, recevront quelque ondée bienfaisante. Nous sommes fatigués d'entendre parler de l'excessive chaleur. Heureusement, une brise fraîche du Golfe est venue refroidir l'atmosphère. Cependant, malgré cette température torride, nous avons toujours eu des nuits très agréables.

—Le rapport du prof. Becnel sur les résultats des récoltes, aux différentes sucreries dont il a la direction, excite un vif intérêt. Il en résultera de sérieuses réformes dans l'économie et le travail, et, surtout, dans les procédés de fabrication. Il n'est pas toujours agréable d'entendre prouver, mathématiquement, que l'on est dans l'erreur ou en retard, ou que l'on possède des appareils insuffisants, mais on profite de la leçon et l'on fait des réformes.

—Au point de vue de l'économie, Belle Alliance peut passer pour un modèle. Tout homme compétent peut se rendre sur cette habitation, durant la roulaison, il n'y trouvera rien à redire.

—LETTRE D'IBERVILLE :

Depuis plusieurs jours, le temps n'a cessé d'être favorable à la pousse de la canne. La chaleur est grande, très grande, mais chaque journée est rafraichie, à un moment donné, par une légère pluie. Ces ondées sont ou ne peut plus bienfaisantes ; elles ont puissamment contribué à activer les opérations du sarclage. Partout où la canne est déjà entièrement sarclée, elle a fait des progrès étonnants ; elle est si haute, que les hommes à la charrue disparaissent complètement dans le champ.

—Nous avons visité la grande habitation St-Louis, dans tous ses détails ; la canne y est superbe. Les souches en certains endroits, mêlées au maïs, sont en très bon état, bien que la gelée leur ait fait quelque mal, mais on ne peut trouver, nulle part, un plant plus beau. M. A. H. Gay, qui y dirige les travaux, est enchanté, jusqu'ici, des résultats.

On ne fait pas d'améliorations dans la sucrerie ; on s'est borné à tenir tous les appareils en parfait état, à faire toutes les réparations nécessaires. Le petit chemin de fer qui sert à transporter les cannes à la sucrerie, marche bien. Pour faciliter les transports, on a même enlevé la résidence du gérant, qui se trouvait le long du fleuve, pour la transférer au fond de l'habitation.

—Sur sa petite propriété de "l'Ile", M. James Kleinpeter a des cannes de toute beauté. Il nous a envoyé, dimanche dernier, une tige ayant douze nœuds bien développés, dont neuf rouges. La canne avait cinq pieds.

—Sur la terre qu'il a louée de Mme C. A. Shiros et autres, près de St Gabriel, M. Theod. Stingel a 200 acres d'un riz de toute beauté ; c'est le plus beau de la paroisse. S'il réussit de même jusqu'au bout, il obtiendra un remarquable résultat.

—Sur Catherine et sur Kinsale, les récoltes sont au-dessus d'une bonne moyenne.

M. Supple, qui dirige Catherine, s'est adjoint Maître Albert, fils de M. Wallace Dupuy, qui lui est fort utile.

—Un des employés du recensement faisait remarquer, il y a quelques jours, qu'il était extrêmement difficile de donner une énumération exacte de la population de couleur, à cause de ses habitudes nomades. Cette population se transporte, à chaque instant, d'habitation en habitation, et il n'est pas rare d'avoir inscrit une famille à l'extrémité d'un ward et de la retrouver ensuite à l'autre extrémité, avant que le travail soit achevé—de sorte que si l'on n'y prend garde, on est exposé à inscrire deux fois les mêmes individus.

Ce même employé prétend que la population est loin d'avoir fait les progrès que l'on est en droit d'attendre d'elle, après d'aussi longues années d'émancipation.

Du reste, il n'y a pas à s'en plaindre, au point de vue de la tranquillité.

—LETTRE DE LA PAROISSE POINTE-COUPÉE :

Nous n'avons eu que très peu de pluie, la semaine passée. Le temps a été très chaud. Dimanche dernier, le thermomètre a marqué jusqu'à 100 degrés à l'ombre.

La canne, le coton, le maïs poussent rapidement ; en certains endroits le sarclage est achevé. Le maïs des premières semailles va bientôt mûrir ; celui qui a été semé, après l'inondation, paraît très abondant : il donnera un très beau rendement. Quant au coton qui a été confié à la terre, après le retrait des eaux, il a bonne apparence. Les grabots commencent à se former : presque tous les champs sont en fleurs.

—Sur les habitations sucrières du voisinage de Lakeland, il règne une grande activité et il se fait de grandes améliorations.

Sur Oakland, on place, en ce moment, un énorme moulin de six pieds ; Olma s'enrichit d'un moulin supplémentaire de 4 1/2 pieds. Maysville en a maintenant un de quatre pieds, ainsi qu'un brûleur de bagasse.

Sur Point Pleasant il y a un double moulin. Il y a un matériel complet sur Ingleside ; il n'y manque qu'un vacuum pan.

Sur Grand Bay, près d'Hermitage, MM. Lieux frères établissent un double moulin et un brûleur de bagasse, sans compter les autres améliorations. Ils ne négligent rien pour se procurer une raffinerie complète.

Sur huit acres environ de cannes que MM. Loupe ont plantés, cette année, comme essai, il n'en a été sauvé que quatre ou cinq des eaux de la crevasse Richey. Il n'a guère levé plus de la moitié d'un acre après le retrait des eaux, mais la canne y est extrêmement abondante. Elle avait été deux mois sous l'eau, qui avait laissé, pardessus, un dépôt considérable. Le reste poussera, plus tard ; peut-être, il en est encore temps. Nous ne savons pourquoi, le bruit court, sur cette propriété, que la canne qui a déjà levé et paraît vigoureuse, ne pourra arriver à maturité. En tout cas, nous mentionnons ce fait, pour montrer que la canne peut rester longtemps sous l'eau, sans être atteinte mortellement.

—On nous annonce que les sauterelles font beaucoup de dégâts sur le coton, le long du Bayou Grosse Tête.

—Les citoyens de New Texas ont adressé une pétition au gouverneur, pour lui demander le changement de la ligne de levées tracée par le sous-ingénieur d'Etat, M. Périlliat. Ils disent que l'on a trop reculé cette ligne, et qu'elle leur prend trop de terrain, sans aucune nécessité apparente.

Revue des Deux Mondes.

Livraison du 1er juillet 1890.

SOMMAIRE.

I.—**Haïlali**, première partie, par M. Henry Rabusson.
II.—**Etudes d'histoire israélite.—Le règne d'Ezéchias**, deuxième partie, par M. Ernest Renan, de l'Académie française.
III.—**La crise agricole aux Etats-Unis**, par M. le comte E. de Kératry.
IV.—**La peinture japonaise**, par M. T. de Wyzewa.
V.—**Le sixième centenaire de l'Université de Montpellier**, par M. Gaston Boissier, de l'Académie française.
VI.—**Femmes slaves.—V.—Véra Barounet**, par M. de Sacher-Masoch.
VII.—**Les Salons de 1890.**— III — **La sculpture**, par M. George Lafenestre.
VIII.—**Le roi Charles-Albert, d'après une biographie récente**, par M. G. Valbert.
IX.—**Revue littéraire – Une nouvelle théorie de la responsabilité**, par M. F. Brunetière.
X.—**Chronique de la quinzaine, Histoire politique et littéraire.**
XI.—**Le mouvement financier de la quinzaine.**
XII.—**Bulletin Bibliographique.**

Pour le teint il n'y a rien de mieux que la Salsepareille d'Ayer. Elle donne le coloris de la santé au visage pâle et blême.

Le retour d'Eyraud

A PARIS.

(EXTRAIT DU "FIGARO".)

Saint-Nazaire, 30 juin.

Le Lafayette est arrivé en vue de Saint-Nazaire à trois heures et demie du matin. Trois coups de canon l'annoncent. A quatre heures il est en rade. Le remorqueur *Belle Ile*, portant le service de santé, part du quai du port et aborde *le Lafayette* à 4 heures 15. Pendant la visite sanitaire, le remorqueur revient et prend les agents de la Compagnie et les journalistes présents.

Il fait un temps épouvantable : pluie torrentielle, mer déchainée, le bateau est horriblement secoué. Il faut s'y prendre à plusieurs fois pour grimper la passerelle.

Eyraud est là, non comme les journaux illustrés l'ont représenté, de chic, dans une cage en fer. Il est tout simplement dans une cabine de première classe No 226, dans laquelle on a enlevé une des couchettes. Il reste une couchette, deux chaises et un pliant ; Eyraud occupait le jour une chaise ; l'agent qui le gardait une autre ou le pliant ; à la porte, un matelot veillait. Les gardiens se relevaient les premiers jours d'heure en heure, mais vu la fatigue excessive comme ils n'étaient que deux, ils ont mis le service toutes les trois heures.

Eyraud n'est pas du tout l'homme que nous ont montré ses portraits. Il a la barbe rousse entière, la tête dénudée avec des touffes de cheveux gris aux tempes. Il est coiffé d'un chapeau de paille jauni et déformé avec bourdalone noir. Il porte une jaquette gris sale en cotonade, un pantalon bleu foncé et un pardessus marron. Il a assez bonne figure quand il ne rit pas, mais en riant il montre une mâchoire qui lui donne l'air d'une bête féroce. On nous raconte qu'il a été très malade en route. Il était atteint d'une cystite et le docteur du bord l'a cru un instant perdu, d'autant plus qu'on n'avait pas les médicaments nécessaires ; on a fait une consultation à laquelle assistait un médecin mexicain. On est parvenu à calmer l'inflammation. Pendant le voyage il n'a fait aucune tentative de suicide, il paraissait rassuré. Un jour que le médecin lui disait qu'il en serait quitte pour aller à la Nouvelle Calédonie, il a répondu : "Oh ! ce serait bien encore trop."

Il causait peu. Cependant il était très prévenant envers la femme de chambre, à laquelle il avait demandé de recoudre le ruban de son chapeau, pour être propre en arrivant en France. Il eût voulu souvent la voir et lui parler.

Comme nourriture, il mangeait chaque matin, à sept heures, une soupe à l'oignon, et à midi et à quatre heures, du pain et de la viande coupée d'avance, qu'il prenait avec ses doigts. Pendant sa maladie, on l'a soutenu avec du champagne frappé et du cognac. On a supprimé ensuite le cognac à son grand déplaisir. Il paraissait ennuyé de ne pas avoir de couteau ni de fourchette. Un jour, il a demandé à Gaillarde un petit couteau pour se couper les ongles. L'inspecteur lui a répondu : "Non, c'est un couteau espagnol. Là-bas vous aurez un couteau français qui vaudra mieux."

—Oui, je vous comprends, a dit Eyraud, avec un mauvais sourire, mais j'espère bien que vous vous trompez !

Eyraud causait peu de son affaire, il préférait parler politique. C'est un boulangiste enragé. Il prétend que si le général revenait, il serait bientôt remis en liberté.

Pendant qu'on nous donne ces renseignements, Eyraud, qui se trouve dans le salon, apprend que les visiteurs qui l'examinent sont des journalistes ; aussitôt sa figure change, ses traits se contractent, un rictus bestial montre ses dents qui grincent. "*Pirates*, s'écrie-t-il, *sales pirates !*" Et il ajoute avec un sourire qu'il veut être spirituel : "*Pirates de la Sacane*" (?) rit. Alors sa fureur est à son comble. "Sales journalistes, hurle-t-il, menteurs, raconteurs de fausses histoires ! Ah ! vous voulez ma tête ; photographiez donc ça." Et il se retourne en relevant les basques de sa jaquette.

M. Lhonen, agent général des Transatlantiques, intervient. Il est temps de transborder le prisonnier sur le remorqueur *Belle Ile*. On a garni la passerelle d'agents de police, de matelots et d'employés. Utile précaution, car avec cette tempête furieuse, rien ne serait facile à Eyraud comme de feindre de manquer pied et de tomber à la mer, et alors, bonsoir ! Mais on le guette ; s'il tombait, il serait repêché par vingt bras.

Le voilà sur le *Belle-Ile*. Il ne dit plus rien, mais son regard féroce fixe ses ennemis, les "sales journalistes," comme il dit encore entre ses dents. Il a les menottes aux mains et les deux inspecteurs le tiennent à l'œil. Aux pieds de Gaillarde sont neuf colis et une malle blanche que le prisonnier regarde sournoisement. C'est dans cette malle que sont les papiers d'Eyraud et les pièces à conviction.

On accoste au quai. Une voiture avec des agents, sous la direction de M. Hauw, commissaire spécial de la gare et des ports. On y fait monter Eyraud et on part pour la gare. Il est cinq heures du matin. Dix minutes pour arriver au bureau du commissaire où l'on enferme Eyraud. Là il recommence ses diatribes contre les journalistes : "J'aurais dû leur cracher à la figure !" s'écrie-t-il.

On comprend que le correspondant de l'*Herald*, sachant sa fureur contre les journalistes, n'ait jamais fait connaître sa profession à Eyraud, qui n'aurait plus voulu lui parler pendant la traversée.

Puis il demande au commissaire spécial la permission de lui serrer la main. Quoique peu flatté, M. Hauw n'ose refuser et Eyraud le remercie de son urbanité et de son humanité (*sic*) envers une malheureuse victime de la fatalité.

Six heures. Le train chauffe. On n'attend pas le moment du départ ; on conduit Eyraud à un compartiment de 2me classe où il prend place avec Gaillarde et Soudais. Le compartiment est cadenassé à l'extérieur. En route pour Paris.

LE VOYAGE.

Aucun incident jusqu'à Nantes, où le train passe à huit heures et continue sa route après quelques minutes d'arrêt. Les curieux qui se trouvaient sur le quai ont pu voir Eyraud, bien que les stores du compartiment où il se trouvait fussent à demi baissés.

Eyraud avait, à ce moment, une attitude presque insolente et semblait prendre plaisir à dévisager, avec une sorte de dédain, les personnes qui l'observaient.

De Nantes, les inspecteurs Gaillarde et Soudais ont télégraphié au buffet d'Angers pour que trois déjeuners fussent préparés au moment du passage du train.

Eyraud a demandé que l'on n'oubliât pas de tenir prêt du café froid.

D'Angers à Paris, on ne signale rien de particulier.

A VERSAILLES.

L'heure du passage du train à Versailles a été connue tardivement. Aussi n'y a-t-il que peu de monde à la gare.

Eyraud semble abattu en ce moment. Pourtant se voyant observé par quelques personnes, il a un moment de révolte et lève ses poings, qui retiennent les menottes.

L'ARRIVÉE A PARIS.

Longtemps avant l'arrivée du train, le quai des grandes lignes est littéralement envahi. Une consigne a été cependant donnée ; elle est forcée avec la plus aimable désinvolture par des centaines de personnes.

A quatre heures un quart, il y a au moins quinze cents personnes en gare. Les journalistes, bien nombreux cependant, sont en infime minorité. Le chef de gare, le commissaire spécial, M. Goron, chef de la Sûreté, et l'officier de paix Bacot, du huitième arrondissement, qui n'a, du reste, à sa disposition qu'un nombre insuffisant d'agents, s'efforcent en vain de mettre un peu d'ordre dans cette cohue.

Un photographe a dressé son objectif sur le point du quai où doit vraisemblablement s'arrêter le wagon d'Eyraud et de ses gardiens. Le photographe en est pour ses frais d'installation, car la bousculade qui se produit au moment de l'entrée en gare du train de Saint-Nazaire empêche toute opération et est absolument scandaleuse.

Le cordon d'agents est rompu. La foule se rue vers le wagon mixte à l'une des portières de laquelle on a vu apparaître la figure de l'inspecteur de la Sûreté Soudais.

Une nuée d'hommes d'équipe ont escaladé le wagon et se penchent du côté du quai pour voir sortir Eyraud.

Toute assurance semble alors avoir quitté celui-ci et c'est d'un pas chancelant qu'il descend, tenu de près par Gaillarde et Soudais.

On l'entraine rapidement sur le quai, le long du train, et c'est à grand'peine que les agents peuvent s'ouvrir un passage.

Détail curieux. Au moment de la descente du wagon, M. Goron, qui se trouvait au bas du marchepied, est très surpris de voir se tendre vers lui les mains d'Eyraud.

Instinctivement, le chef de la Sûreté étend le bras dans le seul but de faciliter la descente de l'inculpé et c'est ainsi qu'on aurait pu croire que M. Goron et Eyraud échangeaient une amicale poignée de main.

Eyraud est ensuite conduit à l'extérieur de la gare, du côté de la rue d'Amsterdam, par un passage interdit au public.

Pendant que les curieux cherchent en vain une issue, Eyraud monte avec ses gardiens dans un petit omnibus du chemin de fer qui s'éloigne aussitôt au grand trot par la place du Havre, la rue du Havre et la rue Auber.

AU DEPOT.

A quatre heures quarante minutes, l'omnibus de la Compagnie de l'Ouest, dans lequel avaient pris place, en même temps qu'Eyraud et ses fidèles gardiens, Gaillarde et Soudais, MM. Goron, Viguier, chef du cabinet du préfet, Bacot, officier de paix, et Martini, sous chef de la Sûreté, s'arrêtait sur le quai des Orfèvres, devant le No 36.

Durant le trajet, l'assassin de Gouffé ne cesse de manifester son mécontentement de la curiosité dont il a été l'objet.

—C'est ignoble, dit-il, toute cette foule amassée pour voir arriver un homme. En ce qui me concerne personnellement, ça m'est bien égal, je m'en moque, mais c'est pour ma famille.

On le conduit directement dans le cabinet du chef de la Sûreté. Son premier soin, en entrant, est de se regarder dans la glace qui surmonte la cheminée.

—Tiens ! dit-il, comme je suis changé. Je ne me reconnaissais pas.

Et aussitôt il pâlit et est pris d'une sorte de syncope. On s'empresse et en quelques minutes ou le rappelle à lui. Il n'a plus les menottes—des menottes en acier poli, système américain. Il a la liberté de ses mouvements.

Alors revenu à lui, il s'excuse auprès de M. Goron et des personnes présentes de ce moment de défaillance qu'il met, avec quelque raison, sur le compte de la fatigue, de l'émotion qu'il a éprouvée et surtout de sa blessure qui le fait encore souffrir. Au Mexique, il a dû, affirme-t-il, se défendre contre des bandits qui l'avaient assailli. Trois balles avaient été tirées sur lui : deux n'ont fait qu'effleurer sa jaquette, celle qu'il porte, il en montre les traces sur la manche et sur le côté droit. La troisième s'est logée dans le corps, au dessous du cœur. Il l'a encore.

—Ecoutez, lui dit M. Goron quand il a terminé son récit, je vais vous donner communication du mandat d'arrêt décerné contre vous par M. le juge d'instruction Dopffer.

Eyraud prête une sérieuse attention à cette lecture. Puis s'adressant au chef de la Sûreté :

—Je ne puis croire, dit-il, que Gabrielle soit venue d'elle-même se constituer prisonnière. C'est vous qui avez réussi à vous emparer de cette fille, de connivence avec ce gredin de Garanger.

En prononçant ce dernier nom, ses traits se contractent, il devient livide et semble en proie à une violente colère. Mais, faisant preuve d'une grande puissance sur lui-même, il se calme bien vite, sa figure se rassérène.

—C'est une bien grande misérable que cette femme, fait-il. Enfin, on verra. Ah ! ma pauvre famille ! ma chère fille ! Et ses yeux se mouillent de larmes.

—Oh ! cette fille qui m'a perdu ! car c'est pour elle que je me trouve dans cette situation. Vous me direz tout ce que vous voudrez, je ne pourrai jamais croire qu'elle est venue de son libre arbitre se mettre entre vos mains. N'étions nous pas mariés par le sang ? De ma vie, je m'en moque. Si je pouvais rachetter le tort que je fais à ceux que j'aime tant, à ma femme, à ma fille, je me laisserais volontiers couper le cou plutôt six fois qu'une.

Il ajoute qu'au moment où on l'a arrêté, à la Havane, il attendait l'arrivée du journal l'*Intransigeant*, auquel il avait adressé "sa confession".

—Quand j'aurais eu, sous les yeux, déclare-t-il avec une certaine emphase, la preuve que mes lettres avaient été publiées, je me serais suicidé. Je tenais avant tout, dans l'intérêt des miens, à ce que mon innocence fût publiquement établie.

En réalité, il semble ressortir des présent, des demi-confidences, peut être même des confidences entières faites par lui pendant la traversée, à Gaillarde et à Soudais, qu'il est bien le seul et véritable auteur de l'assassinat de Gouffé, et que Gabrielle l'a aidé dans cette œuvre sinistre. Quant à Rémy Launée, il le déclare absolument innocent, et affirme, pour le moment du moins, que l'homme d'affaires de Sèvres n'a trempé dans cette affaire ni de près ni de loin. Il ne sait pas pourquoi on l'a arrêté et il se fait fort, dit-il, de prouver au juge que son "ami" n'y a pris aucune part et qu'il n'a dû apprendre que par la presse la disparition de Gouffé, avec lequel il entretenait des relations intimes.

A cinq heures, Michel Eyraud quitte le cabinet de M. Goron. Il lui faut encore passer dans le couloir qui conduit à l'escalier au milieu d'une vingtaine de journalistes qui attendent sa sortie. Il nous jette un regard féroce et se plaint de nouveau à Gaillarde et à Soudais qui l'escortent de cette curiosité qui, dit-il, l'obsède.

A cinq heures cinq minutes, les portes du Dépôt se referment sur lui. Il appartient désormais au juge d'instruction.

Après les formalités usuelles au greffe, le directeur le fait conduire dans la cellule qu'occupa jadis Pranzini.

Au moment où il lui faut se séparer de ceux qui ne le quittent pas depuis tant de jours, il manifeste une assez vive émotion. Il fait un pas en avant pour se jeter au cou de Gaillarde pour lequel il professe une grande amitié ou plutôt une profonde reconnaissance. Il les remercie, lui et Soudais, des bons soins et des petites attentions qu'au cours du voyage ils ont eus pour lui. Il hésite, il voudrait leur serrer la main ; il n'ose pas. Il se retourne brusquement vers les gardiens qui l'attendent et leur dit :

—Allons ! messieurs, je suis à vous.

Deux agents de la Sûreté l'accompagnent. Tant qu'il restera au Dépôt—peut être ne sera-t-il pas transféré à Mazas—il sera, nuit et jour, l'objet d'une surveillance toute spéciale. Des agents monteront la garde près de lui, à tour de rôle.

Aujourd'hui on le conduira, dans la matinée, à l'anthropométrie et à la photographie ; puis on l'amènera, vers onze heures, à M. le juge Dopffer.

Quant à Gabrielle, le magistrat instructeur avait cru, à midi, devoir la prévenir de l'arrivée d'Eyraud. Elle a paru très satisfaite. Mais quand M. Dopffer lui a donné connaissance des déclarations de son ancien amant, elle s'est montrée indignée de tant "d'astuce, de perfidie et d'aplomb."

—Ah ! c'est ainsi, s'est-elle écriée en frappant du poing sur le bureau du juge, eh bien ! nous allons rire. Ah ! il a un joli toupet, ce monsieur. Soyez tranquille, il va faire une drôle de tête à notre première entrevue et vous verrez comme je vais le "coller".

M. Lozé a reçu vers six heures M. Goron, qu'il avait prié de lui amener Gaillarde et Soudais. Il tenait à entendre le récit de leur voyage et surtout à les féliciter de l'intelligence et du dévouement dont ils avaient fait preuve au cours de leur mission.

TO-KALON.

Vins rouges, Sauterne et Riesling ; vins blancs, Tokay, Angelica, Muscatelle, Blackberry Brandy, Porto, Sherry, Chablis et du brandy fait avec le raisin pur, supérieur et par excellence, venant directement du vignoble de H. W. Crabb, Oakville, comté Napa, Californie.

Paul K. Vermeuille, Sole Agent
120 rue Royale, coin Toulouse

Sample Room No 67 1/2 rue Carondelet, coin Perdido.
9 juil—6 m

Bureau du Importers' Bonded Warehouse Co., coin Conti et Peters.—Nouvelle-Orléans, 14 juillet 1890.—A la réunion annuelle des actionnaires de cette Compagnie le 7 courant MM. HENRY TREMOULET, CHS. F. HOFFMAN, HORATIO LANGE, J. C. TREMOULET, ARTHUR BLACHE, furent élus Directeurs. Et à l'organisation du Bureau de Direction ce jour, M. HENRY TREMOULET fut réélu Président et M. CHS. F. HOFFMAN, vice-président.

E. A. JOURDAN, Secrétaire.
15juil—

Nul Remède Universel

N'a encore été découvert ; mais, comme au moins les quatre cinquièmes des maladies humaines ont leur source dans **l'Impureté du Sang,** une médecine qui restaure ce fluide à une condition saine arrive presque à être une cure universelle. **La Salsepareille d'Ayer** agit sur le sang dans toutes les périodes de sa formation, et est, par conséquent, adaptée à une plus grande variété de maladies qu'aucune autre médecine connue. Les

Furoncles et les Boutons

Qui résistent à un traitement ordinaire, cèdent à la Salsepareille d'Ayer après un essai comparativement court.

Mr. C. K. Murray, de Charlottesville, Va., écrit que durant des années il était affligé de furoncles qui lui causaient beaucoup de souffrances. Ceux-ci furent suivis de boutons rouges dont il avait plusieurs à la fois. Il commença alors à prendre de la Salsepareille d'Ayer, et après en avoir pris trois flacons, les boutons disparurent, et depuis six ans il n'a pas eu même l'apparence du moindre petit bouton.

Cette insidieuse maladie, la **Scrofule**, est la cause fertile d'innombrables maux, la **Consomption** étant l'un de plusieurs également fatals. Les éruptions, les ulcères, le mal aux yeux, la faiblesse et l'épuisement des muscles, un appétit capricieux et autres maux semblables, sont presque des indications certaines d'une infection scrofuleuse dans le système. Beaucoup de figures, qui autrement seraient belles, sont défigurées par des boutons, des éruptions, de vilaines pustules, qui proviennent de sang impur, montrant le besoin de la Salsepareille d'Ayer pour remédier au mal.

Tous ceux qui souffrent des désordres du sang devraient essayer de la Salsepareille d'Ayer—éviter de se servir de toutes poudres, onguents, lotions, et spécialement de compositions bon marché et sans valeur, lesquelles, non seulement, manquent d'effectuer une guérison, mais plus fréquemment aggravent et confirment les maladies que des annonces mensongères promettaient de guérir.

Ayer's Sarsaparilla,

Préparée par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., Etats Unis. Vendue par tous les Pharmaciens. Prix $1; six flacons, $5.

DENTISTES.

C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES
No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.
Pose de palais artificiels.

G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.,
transférera ses bureaux du No 190 rue Canal au
No 167 de la même rue,
PRÈS DAUPHINE,
A partir du 1er octobre 1889.
Venez examiner mes modèles, vous informer de mes prix et vous faire exhiber ma Médaille pour travaux reconnus supérieurs.
24 août—

Nettoyage de la ville.

Des listes de souscription pour le nettoyage de la ville sont déposées :
Au bureau du Times-Democrat.
Au bureau du Picayune.
Au bureau de l'Abeille.
Au bureau du Journal Allemand.
Au bureau du Daily States.
Au bureau du City Item.
Au Board of Trade.
Au Cotton Exchange.
Au Mechanics, Dealers and Lumbermen's Exchange.
Au Sugar Exchange.
A la Chambre de Commerce.
A l'Association Maritime.
M. John W. T. Leech est autorisé à solliciter des souscriptions.
On peut, sans attendre le solliciteur, envoyer directement sa souscription à M. Albert B. Baldwin, trésorier (New Orleans National Bank).

E. M. WALMSLEY,
Pour le Comité des Citoyens.
EDWARD FENNER,
Pour le Comité de Surveillance.
1er mars—

Compagnie d'assurances mutuelles

DES MARCHANDS
De la Nouvelle-Orléans,
No 104 rue du Canal.

TRENTE SIXIEME ETAT DE SITUATION ANNUELLE

La compagnie publie l'exposé suivant, conformément à ce qu'exige sa charte :

Primes reçues pendant l'année expirée le 31 mai 1890, y compris les primes non acquises de l'année précédente :		
Sur risques d'incendie	$147,858 77	
Sur risques maritimes	3,169 45	
Sur risques de rivières	7,047 92	
Total des primes	$158,076 14	
Moins,—Primes non acquises	42,917	
Primes nettes acquises au 31 mai 1890		$115,159 14
Pertes payées :		
Sur risques de feu	56,693 70	
Sur risques maritimes	230 18	
Sur risques de rivières	2,932 57	
Taxes et dépenses, moins intérêts	17,095 56	
Réassurances et primes rendues	12,308 31	
		89,271 38
Profits		$25,887 76
La Compagnie possède l'actif suivant :		
Propriétés foncières	$132,962 97	
Actions de banques, de chemins de fer et autres	30,192 55	
Billets garantis par hypothèques et nantissements	56,088 39	
Billets recevables	64,102 47	
Primes en cours de collection	16,813 17	
Certificats 6 0/0 de ville	20,966 00	
Jugements sur billets hypothécaires	4,335 00	
Argent comptant	19,062 26	
		$431,523 21

L'exposé ci-dessus est une copie juste, vraie et correcte des livres de la compagnie.

P. FOURCHY,
Président.
JULES MONTREUIL,
Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans,
Ville de la Nouvelle Orléans.

Fait sous serment pardevant moi, ce 2ème jour de juin 1890.

Signé, JAS. FAHEY, Notaire

DIRECTEURS.
D. A. Chaffraix, M. W. Smith,
Aristide Hopkins, Paul Fourchy,
Hon. Jos. A. Shakspeare, Alden McLellan,
Paul Capdevielle, W. H. Renaud,
Henry O. Boucher, Jayme Magi,
A. Xiques.
29 juin—1m

SCIENTIFIC AMERICAN ESTABLISHED 1845

Is the oldest and most popular scientific and mechanical paper published and has the largest circulation of any paper of its class in the world. Fully illustrated. Best class of Wood Engravings. Published weekly. Send for specimen copy. Price $3 a year. Four months' trial, $1. MUNN & CO., PUBLISHERS, 361 Broadway, N.Y.

ARCHITECTS & BUILDERS
Edition of Scientific American.
A great success. Each issue contains colored lithographic plates of country and city residences or public buildings. Numerous engravings and full plans and specifications for the use of such as contemplate building. Price $2.50 a year, 25 cts. a copy. MUNN & CO., PUBLISHERS.

PATENTS may be secured by applying to MUNN & Co., who have had over 40 years' experience and have made over 100,000 applications for American and Foreign patents. Send for Handbook. Correspondence strictly confidential.

TRADE MARKS.
In case your mark is not registered in the Patent Office, apply to MUNN & Co., and procure immediate protection. Send for Handbook.
COPYRIGHTS for books, charts, maps, etc., quickly procured. Address
MUNN & CO., Patent Solicitors.
GENERAL OFFICE: 361 BROADWAY, N. Y.

D. MERCIER'S SONS

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales

Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.
Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux ilets de la rue du Canal, 2me district.
1er nov89—1 an—mer,jeu,dim

Vente d'écoulement. Vente d'écoulement.

A cause d'un changement de local, nous vendrons tout notre fonds de marchandises telles que : Tapis, Nattes, Stores de fenêtres, Toiles cirées, Linoleums, Rideaux de dentelle, Triangles de corniches, etc., à des prix au dessous du prix de revient. Nous nous proposons d'ouvrir notre nouveau magasin au **No 133 de la rue du Canal,** (Bâtisse Touro), avec un fonds de marchandises entièrement nouveau. Nos articles sont trop lourds et trop coûteux pour que nous les transportions, et comme les dollars se transportent plus aisément que les marchandises (c'est du moins ce que prétend notre future voisin M. S. Kuhn) nous sommes décidés à changer en dollars tout ce que nous pourrons de marchandises. La vente commencera cette semaine.

LEOPOLD LEVY,

109 Rue du Canal.

13oct—1an—DMaJ

DESSINS ET EVALUATIONS DE MEDAILLES, BADGES ET EMBLEMES EN ARGENT ET EN OR
Pour Ecoles, Académies, Séminaires, Universités, Sociétés, etc.
Seront fournis et exécutés dans tous les genres de travail artistique désirables, dans un court délai et aux prix les plus raisonnables

FRANTZ & OPITZ,

HORLOGERS ET BIJOUTIERS ET MARCHANDS DE
Montres,
Pendules,
Argenterie,
Bijouterie,
Diamants,
Jumelles, Etc., Etc.

COIN DES RUES ROYALE ET BIENVILLE.
1er sept 89—1an

GRANDS BARGAINS

ELKIN & CO.

42 et 44 rue de Chartres.

Ayant en vue des changements dans leurs affaires, offrent leur fort stock varié de
TAPIS, RIDEAUX DENTELLES, STORES, ETC.,
A des prix tels que les acheteurs feraient bien de venir examiner le stock avant de faire leurs achats.
26 oct—1 an

Mme J. DEJAN,

GRAND MAGASIN DE MEUBLES,

Coin Dauphine et Quartier,

NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

Le stock de Mme Dejan comprend toute espèce de meubles, fabriqués avec le plus grand soin et tous très élégants. Il se compose de toutes les essences :

ACAJOU, BOIS DE ROSE, NOYER, ETC.,

Elle a aussi un grand et magnifique assortiment de

NATTES, RUGS, VOITURES POUR ENFANTS, ETC

Invitation au public de venir examiner le stock et de s'informer des prix qui sont très modérés
3 nov—1an

LOUIS GRUNEWALD & CO.,

LIMITÉ

18 rue Baronne et 127 rue du Canal, Nouvelle-Orléans.

PIANOS ET ORGUES

Steinway, Chickering, Knabe, Sohmer, Behr, Mehlin, | BEHR | Pleyel, Fischer, Shoninger, Pease & Sterling.

AUX PLUS BAS PRIX.

Conditions les plus faciles.

—ADRESSE—

LOUIS GRUNEWALD & CO., LIMITÉ,
NOUVELLE-ORLEANS, Lne.
1er oct '89—1 an

LES MEILLEURS PIANOS ET AUX PRIX LES PLUS RÉDUITS

PHILIP WERLEIN,

La plus ancienne des maisons de Musique connues et populaires,

187 rue du Canal.

Pianos, Orgues vendus pour du comptant ou payables mensuellement, loués, réparés, accordés, échangés. Mathushek mis à l'épreuve et reconnus excellents. Pianos Weber, Mason & Hamlin, Steck, Kroeger, James & Holmstrom, Kurtzman, Ivers & Pond, Malé, Weser, Cable, Kimball. Instruments et articles de musique de tous genres.
Le public est cordialement invité à venir visiter le centre de musique de la ville. Rappelez-vous

PHILIP WERLEIN, 187 CANAL.
12 nov—

L'EXPOSITION

La plus grande et la plus variée de Vêtements qu'on puisse trouver à la Nouvelle-Orléans !

LEON GODCHAUX,

81, 83, 85 rue du Canal et 8 et 10 rue de Chartres
LE PLUS GRAND MAGASIN DE VÊTEMENTS DU SUD.

Exposé en ce moment un stock extraordinairement grand et attrayant d'Habillements et d'Articles de Toilette, dont la variété est sans pareille, et le bon marché incomparable.

Les visiteurs du Carnaval et le public en général ne doivent pas manquer de venir examiner notre établissement et de profiter des avantages qu'il leur offre.
29 nov—1 an—dim mer jeu

COMPAGNIE D'ASSURANCE
LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.

Plus de $42,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.
Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte, aussitôt qu'elles sont justifiées.
Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - - - $3,239,091.
Pertes payées pour l'incendie de Boston - - - - $1,427,290.
Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.
—DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS—
Newton Buckner, Chairman ; Rodolph Weeste, A. Delvaille, Jno. W. Labouisse.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident. CLARENCE F. LOW, Assistant Secrétaire.
12 nov '89—1an

METROPOLITAN BANK, DEPARTEMENT DES EPARGNES

80 ....RUE DU CAMP............ 80
Capital ....$250,000 | Profits non divisés.........$40,000
FRED. PETERS, Président. FRANK RODER, Vice-Président. ED. CLAUSSEN, Caissier.
Cette institution est ouverte et prête à recevoir des dépôts d'un dollar et au-dessus, sur lesquels elle donnera trois pour cent d'intérêt, payable tous les six mois.
Directeurs—Phil. W. Dielman, Frank Roder, Jacob Hassinger, W. F. Kimapp, John; Nelson Julius Weiss, Adolph G. Ricks, Fred. Peters et Louis Loeb.
1er sept—1 an—dim, mer

A. A. WOODS, WALTER SCOTT. | ETABLIS EN 1868. | L. H. POURSINE, A. F. GODAT.

A. A. WOODS & CO.,

27 .... RUE CARONDELET 27

Agence générale d'assurances la plus considérable du Sud.

Assurances en toutes ses branches. La compagnie la plus solide du monde, assurant contre l'incendie. Les anciens clients sont toujours satisfaits de leurs relations avec elle. De nouveaux lui viennent constamment. Patronage public cordialement sollicité.
1er sept—1 an, dim mer sam

ETABLIE EN 1782.
COMPAGNIE D'ASSURANCES PHŒNIX, DE LONDRES.
Plus de $80,000,000 de pertes payées depuis son organisation.
Pertes promptement ajustées et soldées à la Nouvelle-Orléans.
BUREAU : 67 ET 69 RUE DU CAMP.

ETABLIE EN 1849.
Compagnie d'Assurances CRESCENT de la Nouvelle-Orléans.
Plus de $10,500,000 de pertes payées depuis son organisation.
67 ET 69 RUE DU CAMP.
W. H. Lyman, Prés.; Jos. Bowling, Vice-Prés.; Chas. E. Rice, Sec.
1ius—1 an

Attention Propriétaires.

Nous avons une demande considérable de locataires de choix pour des propriétés à louer dans les deuxième et troisième districts. Les propriétaires trouveront leur avantage à placer leurs propriétés entre nos mains pour les louer.

ROBINSON ET UNDERWOOD
Agent et Encanteurs de propriétés, 164 rue Commune.
15 juil—7t

Hôtel de l'Europe à Biloxi.

M. BOULO prévient ses amis et le public en général qu'il a disposé sa maison de manière à donner la plus entière satisfaction à ceux qui l'honoreront de leur patronage. On trouvera en tout temps chez lui une excellente table et tout le confort désirable. Ses prix sont très modérés. L'hôtel sera ouvert toute la saison.
3 mai—2m

BASILE BARES

FACTEUR DE PIANOS,
84 Rue Royale, Nlle-Orléans.
—SEUL AGENT POUR LES—
PIANOS GAVEAU, DE PARIS

Supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour la sonorité prolongée, à cadre en fer fondu d'une seule pièce, système perfectionné, mécanique à lame à double répétition, sommiers en fer, équilibré pour le maintien de l'accord. Ces pianos ont véritablement un velouté et une pureté de son remarquables.

Accords et réparations de pianos une spécialité.
20 mars—

Le Livre Bleu de la Nlle-Orléans

POUR 1890-91,

Est en voie de préparation par Soards.

Un Annuaire renfermant un choix de noms de tous les propriétaires fonciers de la paroisse, libéralement, judicieusement l'argent et dont il sera à désirer de faire la connaissance et d'obtenir le patronage.

La valeur de cet ouvrage, où l'on pourra trouver 10,000 noms choisis, arrangés en ordre alphabétique et où seront indiquées les adresses—rues et numéros—est appréciée à tout le monde.

On y trouvera également bien d'autres renseignements utiles et intéressants trop nombreux à énumérer ici. Le livre, doré sur tranches, sera relié avec goût ; sa couverture de drap bleu en relief en fera un ornement dans un salon aussi bien qu'une utilité dans une maison de commerce.

Le prix de la souscription à l'ouvrage est de $3 et on n'en pourra obtenir d'exemplaires qu'à la condition d'en faire la demande d'avance. Envoyez à l'éditeur vos commandes par lettres ou cartes postales le plus tôt possible. Toutes les personnes qui ont reçu des circulaires et des blancs de souscription, voudront bien les signer et les envoyer promptement à leur obligé

L. SOARDS, Editeur,
3 Place Commerciale, coin de la rue du Camp.
11 mars—

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLÉANS.

BUREAUX, RUE CONTI, 84.

Ouverts de 11 h. du matin à 4 h. P. M. Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er juillet 1890.

Liste de publication.

Albais, Henri	Lasne, Gustave
Biben, Jean dit Lafon	Lemonnier, Léonard
Bosnes, Samuel	Morin, Joseph
Brassard, Paul Jules	Ostalier, Charles Louis Auguste
Britault, Edouard Auguste	Puységur, Pierre Pascal
Chéoux Bereyat, Baptiste	Partembene, Anna
Corville, Victor	Petit, Frédéric (veuve et enfants de)
Courtadon, Jean	Paisaul, Louis
Defourcade, Jean Marie et Jean Baptiste	Richard, Georges
Goupil de la Piquelière,	Tavant, Louis
Charles et Oscar dit de Mesné	Voisin, Auguste
Galiice	Vialleton, Antoine dit Claudius

LETTRE
[illegible] Jean

N. B.—Afin d'éviter des retards dans la transmission des documents, j'invite les personnes qui ont à soumettre à mon visa des actes établis en Louisiane, en dehors de la ville de la Nouvelle-Orléans, à les faire certifier, préalablement, par M. le secrétaire d'Etat de l'Etat de la Louisiane.

1er juillet 1890.
Le Consul,
PAUL DEJARDIN.

Friction Rouge du Dr Testut

Pour le soulagement sérieux et constant, souvent même immédiat, des douleurs rhumatismales, aiguës ou chroniques, guérison possible quand le souffrant n'est pas d'un âge très avancé ou d'une constitution ruinée par les excès ou par les maladies—Bouteille de 8 onces, 60 sous.

Le **PUNAISICIDE (Bed bug killer)** est déjà un légitime succès.
Rue Bourbon, 161, près Orléans.
22 mai—

Magasin du Bon Marché

F. ADRIEN BRUNET

Horloger, Bijoutier, Joaillier,
—Marchand de—
Montres, Pendules, Orfèvrerie, Lunettes, Diamants et Bijouterie de toute description.

133 - RUE ROYALE - 133

Cannes et ombrelles à pommes d'or et argent. Achat et échange de vieil or et argent. Montres et Bijoux de toutes sortes réparés par des ouvriers compétents.
14 déc—1 an

J. P. SARRAZIN TOBACCO CO.
"Limited,"
91 et 93 RUE DE CHARTRES.
Fumez ou Chiquez
Le PICAYUNE, Tabac "fine cut",
Le meilleur paquet de 2 onces pour 5 cents. Occasion de gagner le prix d'une montre et chaîne en or.
13 avril—1 an dim mer ven

VIN GALLEGOS,
50 CENTS LE GAL.
HENRY L. VILLERE
Avec E. Deléry, Pharmacien,
355 Dauphine, coin Merieres,
Propriétaire du célèbre "Fébrifuge Indien" du Dr Charles Deléry.
Sept—1an—Dim. Mar. Jeu.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 15 JUILLET—CLASSE No 266
Tirage de 4 heures P. M.

45	13	67	28	14	33	69	31	40	65	51	60	33

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage de quoi nous apposons notre signature.
Ce 15 juillet 1890—4 heures P. M.
J. A. A. BOUSSEAU.
W. F. PINCKARD
DAN. A. WILSON.
Commissaires
Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos succursales.

Proclamation Annuelle

DE QUARANTAINE.

DÉPARTEMENT EXÉCUTIF,
ETAT DE LA LOUISIANE.

CONFORMÉMENT aux dispositions de la Section 3049 des Statuts Révisés de l'Etat et sur l'avis du Bureau de Santé de l'Etat, invitant le gouverneur à émettre sa proclamation annuelle de quarantaine contre les ports et des sous désignés, pour être mise en vigueur à partir du 1er mai 1890, savoir :

Tous les navires arrivant aux différentes stations de la Quarantaine de l'Etat ainsi que leurs équipages, passagers et chargements, seront soumis à l'inspection des officiers de la quarantaine aux dites stations.

Tous navires avec leurs chargements, équipages, passagers et bagages, arrivant à la STATION DE QUARANTAINE DU MISSISSIPI, et venant de ports américains intertropicaux ou des Antilles, seront soumis à une complète désinfection maritime, d'après les règlements suivants :

PREMIÈRE CLASSE.—Navires arrivant de ports non infectés.

SECONDE CLASSE.—Navires venant de ports supposés infectés.

TROISIÈME CLASSE.—Navires venant de ports que l'on sait infectés.

QUATRIÈME CLASSE.—Navires qui, de quelque port qu'il viennent, sont infectés : c'est-à-dire navires qui ont à leur bord la fièvre jaune, choléra ou quelque autre maladie infectieuse ou contagieuse, au moment de leur arrivée, ou ont eu ces maladies à leur bord pendant la traversée.

Les navires de la 1re classe seront soumis à la désinfection maritime nécessaire à la station quarantenaire du Mississipi, sans autre détention du navire ou du personnel autre que celle nécessaire pour placer ces navires dans une parfaite condition sanitaire.

Les navires faisant le commerce des fruits tropicaux et venant de ports non infectés et dont la condition sanitaire est satisfaisante, pourront après inspection, franchir la quarantaine, sujets néanmoins aux mesures sanitaires auxquelles le Bureau de Santé jugera convenable de les soumettre.

Les navires de la seconde et de la troisième classe seront soumis comme ceux de la première classe à la sanitation maritime, avec détention de précaution de CINQ (5) JOURS PLEINS, à partir de l'heure de leur arrivée à la Quarantaine.

Les navires de la quatrième classe seront envoyés à la station quarantenaire inférieure, pour y être soumis à la désinfection et y être détenus, navires et personnel, le nombre de jours que fixera le Bureau de Santé.

Les navires arrivant de ports infectés de choléra ou de petite vérole, ou qui plus tard pourront devenir infectés, seront soumis à la sanitation maritime et à la détention que le Bureau de Santé indiquera.

Les navires venant des ports ci-dessus mentionnés, appartenant à la seconde, troisième ou quatrième classe, ainsi qu'il est indiqué ci-dessus, ne pourront passer les Rigolets, les stations de quarantaine de l'Atchafalaya, ou celles du Lac Charles, ou toute autre station quarantenaire de l'Etat qui pourra être établie plus tard, sans avoir subi une période de détention de QUARANTE (40) JOURS, ainsi qu'une complète désinfection.

En conséquence, moi, FRANCIS T. NICHOLLS, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, j'ai jugé convenable de lancer cette proclamation annuelle de quarantaine à partir du JEUDI, 1er mai A. D. 1890, contre les ports ci-dessus désignés, ainsi qu'il est prévu dans ce qui suit :

Les officiers de la quarantaine, aux différentes stations de l'Etat, seront chargés spécialement de la rigoureuse exécution des règlements ci-dessus, et le Bureau de Santé de la Nouvelle-Orléans sera tenu de procéder énergiquement contre toute violation des dits règlements et des lois quarantenaires de l'Etat.

(SCEAU) En foi de quoi, j'ai apposé ma signature et y fait joindre le sceau de l'Etat de la Louisiane, en la ville de Baton Rouge, ce 18me jour d'avril de l'an de N.-S. mil huit-cent-quatre-vingt-dix.

FRANCIS T. NICHOLLS,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane
Pour le Gouverneur,
Geo. SPENCER sous-secrétaire d'Etat.

Suggestions particulières

—AUX—

Propriétaires, Agents, Capitaines et passagers de navires.

Le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane adresse aux agents, propriétaires, capitaines et passagers de navires les suggestions suivantes dans le but de faciliter la mise à exécution des règlements de la Quarantaine et de réduire autant que possible la période de détention.

1. Les navires devront être dépouillés, autant que possible, pendant la saison de la Quarantaine, de toutes tentures de laine, de tous sofas, tapis, rideaux et autres matériaux de même nature. Les matelas en crin ou en mousse devront être remplacés par des lits en fil de fer ou en sabler.

2. Les navires faisant le service des ports tropicaux devront, autant que possible, avoir pour leurs équipages des hommes acclimatés.

3. Les capitaines, agents et agents consulaires de navires sont instamment requis d'exiger des passagers arrivant de ports quarantenaires qu'ils se départent autant que possible de bagages capables de s'endommager par l'eau en cas de manifestation d'une maladie pestilentielle à bord pendant la désinfection. Ces passagers sont surtout requis de ne pas avoir dans leurs effets des soieries, dentelles, velours et autres articles d'une texture délicate, car ils auraient à courir tous les risques de l'avarie.

4. Les navires mouillés dans les ports où sévit la fièvre jaune devront s'ancrer, si c'est possible, loin du rivage, et ne pas permettre à l'équipage de débarquer, surtout la nuit.

5. La cargaison doit, autant que faire se pourra être arrimée de manière à rendre l'accès des pompes possible et à permettre aux employés de la quarantaine de pomper l'eau de la cale et de nettoyer celle-ci.

6. On doit porter la plus grande attention à la propreté des navires et des personnes et introduire, autant que possible, l'air dans toutes les parties du navire. On peut se procurer les désinfectants les plus efficaces ainsi que les instructions nécessaires pour s'en servir, en s'adressant au Bureau de Santé à un de ses employés.

7. Les navires portant des cargaisons de fruits doivent surtout être tenus en parfait état de propreté, pour éviter toute détention à la Station de la Quarantaine. Les capitaines de navires doivent, avant d'arriver, faire pomper soigneusement l'eau de la cale et nettoyer parfaitement ladite cale, placer enfin leurs bâtiments dans des conditions sanitaires telles que la période de détention à la Quarantaine puisse être réduite autant que possible.

8. Tout navire observant les prescriptions précédentes seront traités avec indulgence à la Station de Quarantaine, et auront rempli les conditions nécessaires pour faire réduire dans une large mesure la période de détention ainsi que les frais de désinfection, etc.

22 avril—

E. GARDES, PRES'T. W. W. GIRAULT, CAISSIER.

AMERICAN NATIONAL BANK

47 RUE DU CAMP.

Fait les affaires de banque en général et vend du change, en sommes au gré des acheteurs, sur toutes les principales villes d'Europe, d'Angleterre et du Continent européen.
18 juil—1an—dim mardi vend

Hibernia National Bank. — Nlle Orléans, 30 juin 1890.—Un dividende de CINQ pour cent sera payé sur demande.

Par ordre du Board.
CHS. PALFREY,
1er juil.— Caissier.

DATE DE FONDATION, 1805

COMPAGNIE D'ASSURANCES

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS.

New Orleans Insurance Company of New Orleans.

Etablie en 1805.

BUREAUX : 3 rue Carondelet entre Canal et Commune.

Capital - $500,000

J. TUYES, Président.
A. SCHREIBER, Vice Président.
JOSEPH A. HINCKS, Secrétaire.

Assure contre les risques de feu, de mer et de rivières, aux taux les plus réduits.

DIRECTEURS
CHAS. T. DUGAZON, EDWD. J. ROBBY,
PIERRE POURS, E. GALLY,
D. FATJO, A. SCHREIBER,
JAS. E. SCHMIDT, W. S. VINCENT,
JULES TUYES, J. LAFOURCADE,
JUS. PITOT, J. A. HINCKS.
26 fév